

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

Nom du projet		Ateliers entreprises pour la stratégie de développement économique régional 2028-2032	
Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)		Création de structures d'organisation plus efficaces	
Porteur de projet		Association régionale Cossonay – Aubonne – Morges (ARCAM)	
Résumé du projet et principaux résultats attendus		<p>Afin d'identifier les besoins et de répondre aux défis de la région pour la période 2028-2032, la commission économique de l'ARCAM a décidé de réunir les entreprises de la région, tous secteurs confondus, au sein d'ateliers de travail.</p> <p>L'objectif est de tirer parti de l'intelligence collective pour définir les priorités régionales et formuler des recommandations pertinentes pour la prochaine stratégie régionale 2028-2032 qui sera définie par le Comité.</p> <p>Une vision globale régionale augmentera l'efficacité et la qualité de toutes les étapes du processus. Il est essentiel de bien définir et valider ces mesures, car elles auront un impact significatif sur les investissements futurs, ainsi que sur les financements et les partenariats associés. Compte tenu des délais serrés, nous avons recours à des aides externes, notamment des experts et des coachs, pour une durée de trois ans.</p>	
Coût total du projet : CHF 45'000.- / Montant de l'aide financière : CHF 22'500.-			
Région concernée	Base légale	Type d'aide financière	Type de projet
ARCAM	<input checked="" type="checkbox"/> LADE <input type="checkbox"/> LPR <input type="checkbox"/> LPR - concept régions de montagne	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à fonds perdu <input type="checkbox"/> Prêt	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Mesure organisationnelle <input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Infrastructure

Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.